BOURSE "BOUGER POUR LE PERMIS" DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais propose une aide financière pour aider les jeunes, et en priorité ceux en insertion professionnelle, à financer l'obtention de leur permis de conduire.

Pour bénéficier de cette bourse, vous devez :

avoir **au moins 17 ans**
habiter **une des 22 communes de l'agglomération**
vous inscrire dans une auto-école partenaire (liste en page 8 du dossier de candidature)
réaliser 35 heures de bénévolat dans une association ou collectivité en contrepartie.

Sont prioritaires, les personnes déjà **engagées dans un parcours professionnel** (CDD, temps partiel, contrat d'insertion, contrat d'apprentissage, CEJ, service civique, contrat professionnel, ...) et **accompagné par un partenaire emploi (AMIE du Boulonnais, France Travail).**

Les dossiers sont à retirer au siège de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais ou sur le site agglo-boulonnais.fr.

Plus d'informations en contactant le service Solidarités et Emploi au **03 21 10 36 36**.

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/emploi-formation/les-dispositifs-pour-lemploi

Communauté d'agglomération du Boulonnais:
1 boulevard du bassin Napoléon
62200 - Boulogne Sur Mer
http://www.agglo-boulonnais.fr/quotidien/citoyennete/bouger-pour-le-permis/